

INFORMATION AUX FAMILLES

RYTHMES SCOLAIRES : MAINTIEN DE LA SEMAINE DE 4 JOURS ET DEMI

Madame, Monsieur,

Le débat sur les rythmes scolaires a été relancé à la suite de la décision du Président de la République nouvellement élu de laisser la possibilité aux communes de déroger à la loi en revenant à la semaine de 4 jours.

Cette décision prise avant l'été 2017 s'est faite une nouvelle fois sans concertation avec la communauté éducative et les communes, actrices majeures de l'éducation en France

La ville de Semoy a fait le choix avant toute prise de décision de **conduire à son niveau une évaluation** des nouveaux rythmes et des Temps d'Activités Pédagogiques (TAP) mis en place depuis 2013. Elle a alimenté l'information sur le site de la commune, proposé un questionnaire à destination des parents qui avait pour objectif de mieux comprendre le rythme de l'enfant, puis organisé une réunion publique.

Nous remercions tous les acteurs : parents, enseignants, AAPES, services pour leur implication dans cette concertation.

Les conseils d'école se sont prononcés pour la semaine de 4 jours et le débat a été porté en conseil municipal.

Dans sa séance du 23 mars, il s'est positionné pour le maintien de la semaine de 4 jours et demi.

Cette position repose sur les arguments suivants :

- La France ne peut pas être la lanterne rouge des pays développés avec si peu de journées de classe dans l'année : pour les écoles qui reviennent aux 4 jours, c'est 144 jours par an, alors que la moyenne des pays de l'OCDE est de 187 jours. La réforme « Peillon » avait au moins ce point positif de réduire l'écart (soit 162 jours avec la semaine de 4 jours et demi).
- Les travaux des chrono-biologistes considèrent presque unanimement que la semaine de 4 jours est la plus nocive pour les enfants : Travaux du Professeur Testu et de l'ORTEJ (l'Observatoire des Rythmes et des Temps de Vie des Enfants et des Jeunes). Cette association regroupe des personnes qualifiées, des associations, des syndicats, animés des valeurs de laïcité, de citoyenneté, d'indépendance, de pluralisme et de rigueur scientifique).
- Une répartition des apprentissages plus étalée est favorable aux enfants qui rencontrent des difficultés, la semaine de 4 jours aggrave les inégalités sociales.
- Nous avons beaucoup travaillé en 2013 avec le service scolaire et les animateurs, pour mettre en place les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), qui satisfont une majorité de parents.
- Même si nous rencontrons des difficultés, et que la réforme a été un casse-tête pour les collectivités (financement, recrutement des animateurs), nous ne voulons pas perdre ce que nous avons investi.

Au regard des éléments en notre possession, le conseil municipal a considéré que l'organisation de la vie sociale, familiale et professionnelle s'oppose parfois à l'intérêt de l'enfant. L'intérêt de l'enfant doit s'imposer face à des considérations personnelles. De plus, la municipalité offre actuellement des services publics permettant aux parents de bénéficier de gardes aussi bien le matin qu'en fin d'après-midi résolvant une grande partie de ces difficultés.

En prenant cette position, la municipalité n'a pas choisi la facilité, mais le débat a vraiment porté sur l'intérêt de l'enfant.

Suite à ces différentes positions, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a informé monsieur le Maire que la semaine de 4 jours et demi avec l'organisation des TAP serait maintenue à SEMOY pour l'année scolaire 2018 – 2019.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent Baude
Maire de Semoy



Service Scolaire / Périscolaire
scolaireperiscolaire@ville-semoy.fr
02 38 61 96 51 - 07 70 29 68 48

